

SCOLAIRES 2014

Base de Loisirs de Jablines-Annet



Merci de ne pas jeter sur la voie publique.



Votre séance d'activité

- D'une durée d'une heure trente, chaque séance est encadrée par un éducateur sportif breveté d'état ou un moniteur fédéral/initiateur fédéral (selon cadre législatif en vigueur).
- Dans le cadre de la pratique d'activités sportives avec encadrement de la Base de loisirs, les documents suivants sont exigés à savoir une autorisation parentale ou de la personne de tutelle pour les mineurs pour pratiquer ces activités ainsi qu'un brevet de natation pour toute activité nautique attestant de l'aptitude à s'immerger et à nager au moins 25 mètres pour les moins de 16 ans ou à plonger et à nager au moins 50 mètres pour les plus de 16 ans. Les professeurs doivent donc s'assurer que les élèves présentés sont en possession de ces divers documents, les brevets de natation étant obligatoirement à présenter au moniteur lors de la première séance.

A savoir :

- Ces forfaits sont réservés exclusivement aux groupes scolaires. Ils ne sont ni cessibles, ni divisibles.
- Aucune réduction ne peut être accordée, le coût forfaitaire étant déjà calculé à la baisse.
- Aucun report de séance ne peut être sollicité.

Cette tarification est spécifique aux groupes scolaires.

Vos activités sportives : à la séance ...

	Cycle scolaire primaire	Cycle scolaire secondaire	TARIF UNITAIRE DE LA SÉANCE D'ACTIVITE	Cycle scolaire primaire	Cycle scolaire secondaire	
	Accueil maximal par séance			Accueil maximal par séance		
sans encadrement	➤ VTT 12 élèves 12 élèves		de 1 à 9 séances : 100 € la séance	➤ CATAMARAN 10 élèves 12 élèves		
	➤ AUTRES INITIATIONS		de 10 à 19 séances : 90 € la séance	➤ OPTIMIST ➤ PLANCHE A VOILE		
	Possibilité de vous initier à la course d'orientation (différents circuits vous sont proposés) et au disc-golf (parcours permanent de 18 corbeilles) : Vous référer aux tarifs généraux en vigueur.		de 20 à 29 séances : 85 € la séance	➤ EQUITATION 10 élèves 10 élèves		
			de 30 à 39 séances : 80 € la séance	➤ TIR A L'ARC 12 élèves 12 élèves		
			à partir de 40 séances : 75 € la séance	➤ TENNIS 12 élèves 12 élèves		
			avec encadrement			

Ou en "Doublés Sport" !

Pour cycle secondaire exclusivement

DOUBLE SPORT 1 :

1 séance CATAMARAN encadrée + 1 séance KAYAK en autogestion *

Séances de 1H30 avec matériel fourni :

12 personnes maximum par séance
soit 24 personnes par "doublé" proposé.

DOUBLE SPORT 2 :

1 séance CATAMARAN encadrée + 1 séance TENNIS en autogestion *

DOUBLE SPORT 3 :

1 séance TIR A L'ARC encadrée + 1 séance TENNIS en autogestion *

* Encadrée par l'enseignant(e).

TARIF UNITAIRE : 140 € par doublé.

Base Régionale de Plein Air et de Loisirs de Jablines-Annet

77450 JABLINES - Tél. 01 60 26 04 31